



# Le Mensuel

L'actualité du mois de juillet 2020

- Réunion de la CDU du 24 juin 2020 (\*)

Une nouvelle convention a été signée entre le CHD de Vendée et Happytal, une société extérieure qui va se charger des conciergeries des sites de La Roche-sur-Yon, Luçon et Montaigu (à temps partiel).

Le rôle principal de ce personnel, en polos de couleur rose, consistera à obtenir l'accord des patients pour la prise en charge, totale ou partielle, des frais de séjour en chambre individuelle (80% des cas au CHD), par les complémentaires santé (les Mutuelles).

Par ailleurs, Happytal proposera, pour faciliter le quotidien des patients et simplifier celui des agents, des services de bien-être, jeux, corbeilles de fruits, coffrets de beauté, courses, etc. ...

(\*) Commission des Usagers du Centre Hospitalier Départemental de Vendée. Jean-Claude REBILLARD, secrétaire du CSUHM, y siège en tant que représentant suppléant des usagers.

- Entretien avec Mme Maylis RIVAL, directrice de l'hôpital de Montaigu.

Robert GAUTRAIS a eu, comme tous les mois, un entretien avec Mme Maylis RIVAL afin de faire le point sur l'Hôpital et les deux EHPAD.

- Le "Plan Blanc" (\*), comme prévu, a été levé depuis le 16 juillet à l'hôpital et dans les deux EHPAD.

- La Covid-19 : l'hôpital et les deux EHPAD n'ont pas été touchés.

En revanche, le personnel a dû faire face à des charges de travail supplémentaires liées au confinement.

(\*) Plan blanc :

Il contenait des mesures d'organisation pour faire face à une activité accrue de l'hôpital et permettre la prise en charge d'un afflux massif de malades.

- Les EHPAD

Le docteur ZANLUCCA, médecin référent des EHPAD Augereau et Soleil de la Maine quitte ses fonctions et sera provisoirement remplacé par le docteur BIHAN.

- Procédure mise en place pour la visite des patients sur le site de Montaigu à la date du 24/07/20.

- Service Médecine :

Une visite par jour, deux personnes maximum, à partir de 14h00, avec les recommandations dues au Covid-19.

- Soins de Suite et Rééducation :

- Chambres seules :

Visite l'après-midi (1 personne maximum)

- Chambres doubles :

(Chambres occupées par des patients à risques, fragilisés, avec précautions maximales)

Visites uniquement sur rendez-vous préalable.

- EHPAD Augereau et Soleil de la Maine :

Visites libres, l'après-midi, sans limite de temps. Trois personnes maximum.

Visites en extérieur, sur la terrasse ou au salon. Aucune visite en chambre.

- Entretien avec M Antoine CHEREAU, président du conseil de surveillance du CHD de Vendée.

La délégation du CSUHM a tenu à exposer à M CHEREAU les problèmes et préoccupations évoqués lors des entretiens réguliers avec Mme Maylis RIVAL comme :

- la situation alarmante des soins de suite (vétusté des chambres).
- l'impérative nécessité d'agrandir les locaux des Urgences.
- le déménagement des EHPAD Soleil de la Maine et Augereau

À ce jour, et compte tenu de la conjoncture actuelle, tous les investissements sont bloqués et par voie de conséquence la prise en compte des points développés ci-dessus.

Toute décision semble être suspendue aux résultats du Ségur de la Santé.

- Demande d'entretien à M Francis Saint Hubert, directeur général du CHD de Vendée.

Le CSUHM, par lettre du 22 juillet 2020, sollicite un entretien avec M Saint Hubert afin d'obtenir des précisions sur deux sujets importants et essentiels, à savoir :

- l'état de vétusté du service soins de suite.
- la mise en place d'une conciergerie Happytal au sein de l'établissement.

Le compte rendu de cet entretien fera l'objet du "Le Mensuel" de la rentrée.

---